









# RÈGLEMENT VIBRAM-MAREMONTANA TRAIL 2024 MEMORIAL BATTISTA E CENCIN DE FRANCESCO 13°ÉDITION 5-6-7 avril 2024 rev.3 du 01-02-2024

### Art. 1) ETHIQUE DU TRAIL

Le monde du TRAIL réunit plusieurs personnes qui non seulement pratiquent des sports, mais croient et respectent des valeurs importantes qui composent l'éthique du Sport.

### Le respect de la personne

Respectez-vous : pas de déceptions, ni avant ni pendant la course ;

Respectez les autres coureurs : portez assistance à un autre coureur en difficulté.

Respectez les bénévoles : eux aussi participent pour le plaisir d'être là.

#### Le Respect de la nature

Respectez la faune et la flore en ne jetant pas de déchets.

Suivez les sentiers balisés sans couper pour éviter l'érosion des sols.

Pas de prix en espèces

#### Partage et solidarité

- Toute personne, compétiteur ou bénévole, soutient et agit pour apporter son soutien en toute situation ;
- Soutien aux associations caritatives : la course a également une finalité humanitaire.

## Art. 2) ORGANISATION

Le Maremontana A.S.D., en collaboration avec l'association humanitaire Find The Cure, le C.A.I. Loano et le Département des sports et du tourisme de la municipalité de Loano, organise la onzième édition de VIBRAM-MaremontanaTrail Memorial Battista e Cencin De Francesco, avec la participation des municipalités de Balestrino, Bardineto, Boissano, Borghetto S.S., Castelvecchio di Rocca Barbena, Ceriale, Cisano sul Neva, Giustenice, Loano, Pietra Ligure, Toirano et Zuccarello.

# Art.3) TRAILS

TRAILS compétitifs visant à promouvoir le territoire, son histoire et la nature qui le distingue, qui parcourent les sentiers de la zone vallonnée et montagneuse de douze communes, traçant un grand cercle ouvert qui commence et revient à Loano. L'événement se déroule dans un environnement potentiellement hostile, au début du printemps, rien à voir avec des compétitions uniquement axées sur le geste athlétique. Si, en effet, du point de vue de la compétition FIDAL, des conditions météorologiques et de terrain particulièrement hostiles sont la cause de l'annulation, elles représentent dans ce cas l'une des variables naturelles, l'un des éléments fondateurs de la course sur laquelle concourent les participants l'acte concurrentiel. Les concurrents doivent aborder cet événement avec la perspective et les règles de la randonnée, de la course en montagne et celles utilisées pour affronter l'environnement naturel de manière indépendante sans sous-estimer les règles et règlements des organisateurs, qui agissent dans l'intérêt de la sécurité maximale des concurrents et en connaissance de cause les faits acquis au fil des années d'expérience. Chaque course se déroule en une seule étape à vitesse libre dans un temps limité.

Il existe quatre parcours de course au départ de l'espace Orto Maccagli sur la promenade de Loano, Corso Roma 150 :

- **1) TRAIL K14** d'environ 14,5 Km avec un dénivelé positif de 575 mètres et un temps maximum de 3 heures 30, départ à 9h30 Difficulté de l'épreuve: FACILE (5,60 km) MODÉRÉ (3,60km) DIFFICILE (5,3 km);
- **2) TRAIL K24** d'environ 23,8 km avec un dénivelé positif de 1268 mètres et un temps maximum de 5 heures 40, départ à 9h30, Difficulté de l'épreuve : FACILE (6,27 km) MODÉRÉ (4,94 km) DIFFICILE (12,59 km);
- **TRAIL K37** d'environ 36,6 km avec un dénivelé positif de 2292 mètres et un temps maximum de 8 heures 10, départ à 8h00, Difficulté de l'épreuve : FACILE (6,71 km) MODÉRÉ (4,79 km) DIFFICILE (25,13 km). 2 POINTS ITRA;
- **4) TRAIL K55** d'environ 53,7 km avec un dénivelé positif de 3130 mètres et un temps maximum de 11 heures 30, départ à 6h00, Difficulté de l'épreuve : FACILE (6,21 km) MODÉRÉ (12,54 km) DIFFICILE (34,95 km).3 POINTS ITRA.

#### Art. 4) PARTICIPATION

Le VIBRAM-MaremontanaTrail Memorial Battista e Cencin De Francesco est ouvert à toutes les gens, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus au moment de l'inscription, membres (Art. 10.1) et en possession du certificat médical du sport de compétition. Les athlètes de la catègorie Junior (18-19 ans) sont autorisès a parteciper à des courses sur des distances n'exedant pas 21 km( Short Trail)

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis pendant toute la durée de la course.













## Art. 5) SEMI AUTO-SUFFISANCE

Les points de ravitaillement seront approvisionnés en liquides et nourriture à consommer sur place comme écrit sur le programme. Les gobelets en plastique ne seront **PAS** disponibles dans les buvettes. Seule de l'eau naturelle sera utilisée pour le remplissage des bouteilles ou des camelback.

Chaque coureur doit s'assurer, au départ de chaque ravitaillement, de la quantité d'eau et de nourriture qui lui sera nécessaire pour arriver au prochain ravitaillement.

Il est interdit d'être accompagné sur le parcours par une autre personne qui n'est pas régulièrement inscrite à la course.

#### Art. 6) CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette course (K55 et K37) comprend des passages en altitude jusqu'à 1389 mètres et les conditions météorologiques peuvent être inconfortables (vent, froid, pluie ou neige). Un entrainement attentif et une réelle capacité d'autonomie personnelle sont indispensables à la réussite des épreuves.

Pour s'inscrire aux courses VIBRAM-MaremontanaTrail Memorial Battista e Cencin De Francesco, il est recommandé d'avoir déjà participé à d'autres trails avant cette épreuve, cependant il n'y a pas de limitations pour participer au trail K14,K24,K37. Pour vous inscrire au trail K55, il est obligatoire de démontrer que vous avez participé et complété une course de trail égale ou supérieure au 42km PAS avant le 01-07-2022.

Pour plus d'informations: info@maremontana.it

## Art. 7) CERTIFICAT MÉDICAL

**Pour les athlètes étrangers**, il est obligatoire d'utiliser le formulaire de certificat médical obligatoire, «LICENCE COMPÉTITION» qui peut être téléchargé sur le site Web:

https://maremontana.it/documenti/maremontana-2024-medical-certificate-model-pdf/

Ce formulaire il doit être chargé au moment de l'inscription sur le site: http://iscrizioni.wedosport.net/

### SANS CERTIFICAT ON NE PART PAS!!!

Par ailleurs, si à la date de l'épreuve, le règlement sanitaire pour lutter contre le COVID-19 sera À NOUVEAU en vigueur, on vous tiendra au courant des normes à suivre.

### Art.8) DECHARGE DE RESPONSABILITÉ

Pour s'inscrire, il est obligatoire d'accepter dans son intégralité le document DECLARATION DE PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ que vous trouverez lors de la phase d'inscription.

### Art. 9) MODALITÉ D'INSCRIPTION

L'inscription au VIBRAM-MaremontanaTrail Memorial Battista e Cencin De Francesco édition 2024 peut se faire à partir du 1 décembre 2023, uniquement via internet sur le site <a href="https://iscrizioni.wedosport.net/iscrizione.cfm?gara=56016">https://iscrizioni.wedosport.net/iscrizione.cfm?gara=56016</a>
La liste des inscrits sera disponible sur le site <a href="http://iscrizioni.wedosport.net/">https://iscrizioni.wedosport.net/</a>

Dans le cas où le concurrent inscrit ne fournirait pas le certificat médical obligatoire, il ne pourra pas participer à la compétition. LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE NE SERA PAS CONTRÔLÉ AVANT LA DELIVRANCE DU DOSSARD. DES CONTROLES SERONT EFFECTUES AVANT LE DEPART DES COURSES ET SUR LE PARCOURS AUX POINTS DE CONTROLE.

LE DOSSARD NE SERA PAS REMIS SANS LE FORMULAIRE DE CONTROLE OBLIGATOIRE.

# Art. 10) FRAIS D'INSCRIPTION

VIBRAM-MaremontanaTrail Mémorial Cencin DeFrancesco:

#### -TRAIL K14,

15€ jusqu'au 31 décembre 2023, 18 € pour les inscriptions effectuées avant le 3 avril 2024,

### - TRAIL K24

25€ jusqu'au 31 décembre 2023, 35 € pour les inscriptions effectuées avant le 3 avril 2024,

# - TRAIL K37

37 € jusqu'au 31 décembre 2023, 45 € pour les inscriptions effectuées avant le 3 avril 2024,













#### - TRAIL K55

57 € jusqu'au 31 décembre 2023, 70 € pour les inscriptions effectuées avant l le 3 avril 2024,

Pour toutes les courses, l'inscription et le paiement doivent être simultanés, faute de quoi les inscriptions qui ne seront pas payées dans les 5 jours seront automatiquement annulées par le système.

#### Art 10.1)

L'inscription aux courses compétitives est ouverte aux membres de la Fédération d'Athlétisme, aux détenteurs de Runcard, Runcard EPS, Mountain & Trail Runcard, ou de l'un des Organismes de Promotion du Sport suivants reconnus par le CONI:

- A.C.S.I. Association des centres sportifs italiens (Association de la culture, du sport et des loisirs)
- A.I.C.S. Association Italienne de Culture Sportive
- A.S.I. Associations sportives sociales italiennes
- A.S.C. Activités sportives confédérées
- C.N.S. Libertas Centre National Sportif Libertas
- C.S.A.IN. Centres sportifs d'entreprise industriels
- C.S.E.N. Centre national d'éducation sportive
- C.S.I. Centre sportif italien
- C.U.S.I. Centre sportif universitaire italien
- E.N.D.A.S. Organe national démocratique d'action sociale
- M.S.P. Mouvement sportif populaire Italie
- O.P.E.S. Organisation d'éducation sportive
- P.G.S. Centres sportifs salésiens des jeunes
- U.I.S.P. Union italienne du sport pour tous
- NOUS. ACLI Union Sportive A.C.L.I.

Les italiens et les étrangers non enregistrés pourront toujours s'inscrire aux compétitions en achètant la carte Mountain&Trail Runcard au prix de 10€, ou la carte Maremontana ASD à un prix réduit de 10,00 €.

Art. 10.2) Le Trail K55 sera inclus dans le calendrier national FIDAL, toutes les personnes peuvent participer, hommes et femmes qui ont atteint l'âge de 20 ans au moment de l'inscription, à savoir:

- Athlètes italiens et étrangers inscrits pour des sociétés affiliées à FIDAL
- Athlètes étrangers inscrits pour des fédérations étrangères affiliées à WA
- Les athlètes italiens et étrangers en possession de la Runcard (Standard ou Mountain & Trail) et les membres pour EPS en possession de la Runcard (Mountain & Trail ou EPS)

## Art. 11) NOMBRE MAXIMUM DE CONCURRENTS

Le nombre de concurrents admis à la treizième édition du VIBRAM-Maremontana Trail Memorial Cencin De Francesco est de 1150 athlètes au total répartis comme suit :

250 dossards disponibles pour le trail K55

350 dossards disponibles pour le trail K37

350 dossards disponibles pour le trail K24

200 dossards disponibles pour le trail K14

Les concurrents peuvent exceptionnellement changer de course uniquement en la remplaçant par une course plus courte si les dossards sont encore disponibles. Ils doivent envoyer un e-mail à : <a href="mailto:info@maremontana.it">info@maremontana.it</a> en indiquant nom, prénom, distance de la course. L'organisation ne reconnaîtra aucun remboursement.

## Art.12) ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DE L'ETHIQUE DE LA COURSE

La participation au VIBRAM-MaremontanaTrail Memorial Battista e Cencin De Francesco entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement, du Manifeste italien du Trail et des Directives italiennes du Trail Running qui peuvent être consultés sur <a href="www.maremontana.it">www.maremontana.it</a>. Toute communication officielle qui sera envoyée aux concurrents inscrits avant la course deviendra partie intégrante de ce règlement.













## Art.13) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Uniquement en cas d'annulation de la course due à un cas de force majeure au dernier moment, 50% des frais d'inscription seront remboursés.

En cas de blessure grave prouvée par un certificat médical, la direction de la course évaluera un éventuel remboursement de 50% des frais d'inscription.

# Art.14) MATÉRIEL ET EQUIPEMENT TRAIL

Bien que la compétition se déroule presque entièrement du côté marin du complexe montagneux derrière les municipalités entre Ceriale et Pietra Ligure, ces dernières années, des conditions météorologiques particulièrement négatives ont également été enregistrées au début du printemps. L'organisation pour la sécurité personnelle des concurrents, sur la base de l'expérience acquise lors des éditions précédentes, exige ce qui suit :

en s'inscrivant, chaque coureur signe l'engagement d'apporter avec lui tout le matériel obligatoire listé ci-dessous pendant toute la durée de la course, sous peine de disqualification.

## Obligatoire TRAIL K55-K37-K24 (contrôles avant départ et contrôles le long du parcours)

- 1. Sac à dos ou pochette
- 2. Couverture thermique
- 3. Chapeau ou bandana
- 4. Veste coupe-vent
- 5. Réserve d'eau ou autre liquide, un demi-litre minimum
- 6. Réserve alimentaire (minimum n°1 gel + n°1 barre énergétique)
- 7. Verre ou autre récipient personnel adapté à l'utilisation
- 8. Téléphone portable (entrez le numéro d'urgence de l'organisation, ne masquez pas le numéro et n'oubliez pas de repartir avec une batterie chargée).
- 9. Lampe frontale (trail K55 uniquement)

## Obligatoire TRAIL K14

- 1. Sac à dos ou pochette
- 2. Couverture thermique
- 3. Chapeau ou bandana
- 4. Veste coupe-vent
- 5. Verre ou autre récipient personnel adapté à l'utilisation
- 6. Téléphone portable (entrez le numéro d'urgence de l'organisation, ne masquez pas le numéro et n'oubliez pas de repartir avec une batterie chargée)

#### En cas de prévisions météorologiques particulièrement défavorables, il est obligatoire :

- Pantalons ou collants de course qui couvrent le genou pour toutes les courses;
- (K55,K37,K24) Veste technique imperméable adaptée pour résister aux intempéries en montagne, gants ;

## Conseillé :

- Sifflet
- Vêtements de rechange en cas de temps froid attendu
- Réserve alimentaire proportionnelle au nombre de points de ravitaillement (5 + 1 pour K55, 1 + 1 pour K37 et 1 + 1 pour le sentier K24, 1 pour K14)

**Optionnel : •** Bâtons - L'athlète qui utilisera les bâtons doit les porter avec lui pendant tout le parcours. Aucun bénévole ou secouriste ne sera autorisé à récupérer/garder les bâtons des athlètes.

# Art.15) DOSSARDS

Chaque dossard est remis individuellement à chaque concurrent sur présentation d'une pièce d'identité avec photo,le matériel obligatoire peut être contrôlé de manière aléatoire avant le départ ou tout au long du parcours aux points de contrôle. Le dossard doit être porté sur la poitrine, le ventre, la cuisse et être toujours visible dans son intégralité tout au long de la course. Il doit donc être placé sur tous les vêtements et en aucun cas fixé sur le sac ou sur le dos du corps.

Avant le départ, chaque coureur doit franchir les grilles d'entrée de la zone de départ fermée pour s'inscrire, le même à l'arrivée. Lors du passage d'un point de contrôle et à l'arrivée, le coureur doit faciliter la lecture de la puce électronique et s'assurer que la lecture est effectuée régulièrement.













Le dossard est le «passe-partout» nécessaire pour accéder aux zones de ravitaillement, aux salles de soins et de repos, aux douches.

#### Art.16) SAC DE TRAIL

Tout le matériel de rechange des coureurs doit être laissé dans leur sac à dos et peut être déposé le matin du dimanche 7 avril de 5h00 à 8h30 auprès de la zone du départ «Orto Maccagli» sur la promenade côté mer de Loano. Les sacs seront placés par les concurrents eux-mêmes dans des sacs spéciaux mis à disposition par l'organisation. Les sacs numérotés et fermés seront pris en charge par l'organisation qui en prendra soin dans le respect des lois sur la sécurité sanitaire.

## Art.17) SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

A chaque côte ou point d'altitude et à chaque porte et ravitaillement, un poste d'appel d'urgence est établi; ces postes sont reliés à la direction de course.

L'organisation sanitaire et de secours est entièrement déléguée au C.R.I. qui a planifié le présence sur le parcours à des intervalles d'environ 5 km, d'ambulances et de P.M.A. avec des médecins et infirmiers et des équipes de volontaires C.R.I. spécialisé dans le sauvetage en montagne (S.M.T.S.). Il y aura également de nombreux bénévoles du C.A.I. surtout dans les régions montagneuses. Les communications radio avec la direction de course seront assurées par les spécialistes du C.R.I et de l'A.R.I de Loano.

Les postes de secours sont destinés à porter secours à toute personne en danger par les moyens propres de l'organisation ou par des organisations affiliées.

Les médecins officiels sont autorisés à suspendre les concurrents jugés inaptes à poursuivre la course. Les sauveteurs sont autorisés à évacuer les coureurs jugés en danger par tous les moyens de leur convenance.

En cas de besoin, pour des raisons qui sont dans l'intérêt de la personne secourue, uniquement et exclusivement de l'avis de l'organisme de santé, un recours sera fait au 118 et au Secours Alpin qui mettra en place tous les moyens appropriés, notamment l'hélicoptère.

Tous les frais découlant de l'utilisation de ces moyens exceptionnels seront réglés selon la réglementation en vigueur. Un coureur qui fait appel à un médecin ou à un secouriste se soumet à son autorité et s'engage à respecter ses décisions.

## Art. 18) BARRIÈRES HORAIRES

La détection chronométrique des CHIP s'effectue avec des points de contrôle situés aux emplacements suivants :

## Trail K14

(CP5) départ – promenade côté mer de Loano, Km.0,00; (CP5) arrivée - promenade côté mer de Loano, Km 14,50.

### TRAIL K24

(CP5) départ-promenade de Loano, Km.0,00; (CP4) Hameau Verzi di Loano, Km 15,80; (CP5) arrivée à la promenade maritime de Loano, Km 23,80.

## TRAIL K37

(CP5) départ-promenade maritime de Loano, Km.0,00; (CP4) Hameau de Verzi di Loano, à 28,60 km; (CP5) arrivée à la promenade maritime de Loano, Km 36,60.

## **TRAIL K55**

(CP5) départ-promenade maritime de Loano, Km.0,000; (CP1) Emplacement Croce di Tornassa Balestrino, Km 13,00; (CP2) Giogo di Toirano, Km 25,30; (CP3) Baita San Pietrino, Km 36,40; (CP4) Hameau de Verzi di Loano, 45,70 km; (CP5) arrivée à la promenade maritime de Loano; Km 53,70.

#### Art.19) POINTS DE RAVITALLEMENT

Les point de ravitallement sont mis en évidence dans le plan de course.

### Trail K14

- Localité SS Cosma e Damiano (km. 3,2 environ), source d'eau potable.
- Localité « Ranzi » de Pietra Ligure (km. 5 environ), source d'eau potable.
- « Colletto » au-dessus de Verzi (environ 7,30 km), solide et liquide.
- Localité « SS Cosma e Damiano » (km.12,0 environ), source d'eau potable.

#### TRAIL K24

- Ranzi di Pietra Ligure (environ 5 km), point d'eau avec puisage indépendant.
- Rifugio Pian delle Bosse (Km 11,80 environ) solide et liquide.
- Verzi di Loano (environ 15,80 km), liquide.













#### **TRAIL K37**

- Localité « SS Cosma e Damiano » (3,2 Km environ), source d'eau potable.
- Localité Santa Liberata Ranzi de Pietra Ligure (5 km environ) source d'eau potable.
- Rifugio Pian delle Bosse (Km 11,80 environ) solide et liquide.
- Emplacement rio Fissone (km. 22,5), source d'eau prélevée indépendamment.
- Rifugio Pian delle Bosse (Km 24,60 environ) solide et liquide.
- Localité Verzi de Loano (environ 28,60 km), liquide.
- Localité « SS Cosma e Damiano » (34,1 Km environ), source d'eau potable.

### **TRAIL K55**

- Localisation « Croce di Tornassa » Balestrino (environ 13,00 km), solide et liquide.
- « Lavagin » (env. 20,20 km), point d'eau avec puisage indépendant.
- Localisation « Giogo » di Toirano (environ 25,30 km), solide et liquide.
- Localité « San Pietro » (environ 33,50 km), prise sur canalisation d'échantillonnage autonome.
- Localisation « S. Pietrino » di Boissano (environ 36,40 km), solide et liquide.
- Emplacement rio Fissone (km. 40,20), source d'eau prélevée indépendamment.
- Localisation Rifugio Pian delle Bosse (environ 41,70 km), solide et liquide.
- Localisation Verzi de Loano (environ 45,70 km), liquide.
- Localité « SS Cosma e Damiano » (51,2 Km environ), source d'eau prélevée indépendamment.

### Art. 20) TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES

La durée maximale des épreuves :

Trail K14 (14,5 Km environ): 3 heures 30 minutes.

TRAIL K24 d'environ 23,80 km est fixée en 5 heures 40.

L'heure limite de départ (barrière horaire) du premier poste de contrôle (CP4) est de 3 heures 45 dans le hameau de Verzi di Loano.

TRAIL K37 d'environ 36,60 km est tracé en 8 heures 10.

L'heure limite de départ (barrière horaire) du poste de contrôle (CP4) Verzi di Loano à 6 heures 20.

TRAIL K55 d'environ 53,70 km et réglé en 11 heures 30.

L'heure limite de départ (barrière horaire) du poste de contrôle (CP1) à Croce di Tornassa Balestrino est de 3 heures ; (CP2) Giogo di Toirano 5 heures 30 ; (CP3) localité S. (CP3) S.Pietrino de Boissano 7 heures 50; (CP5) Verzi di Loano 9 heures 50.

Les barrières sont calculées pour permettre aux participants d'atteindre la ligne d'arrivée dans les délais maximums impartis, tout en effectuant d'éventuels arrêts (repos, repas, ...).

Pour être autorisés à poursuivre la course, les concurrents doivent quitter le poste de contrôle avant les barrières horaires.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de suspendre la course en cours ou de modifier la barrière horaire.

Le service « balai » est assuré par deux experts qui suivront la course derrière le dernier concurrent.

## Art. 21) DOUCHES

Il est possible de prendre une douche chaude dans la salle de sport de la Via Matteotti dans le quartier de Fei, à environ 10 minutes de la ligne d'arrivée (seulement avec la permission de l'autorité sanitaire locale compétente).

## Art. 22) ABANDON ET RETOUR

En cas d'abandon de la course le long du parcours, <u>le concurrent est obligé de se rendre au poste de contrôle le plus proche ou d'attendre le service de « balais », de communiquer son abandon en s'enregistrant et l'organisation se chargera de son retour à Loano avec un service de navette spécial. En cas de non-communication d'un désistement et du début consécutif des recherches du coureur, les frais en résultant seront à la charge du coureur lui-même.</u>













# Art. 23) **PÉNALITÉS ET DISQUALIFICATIONS**

Les inspecteurs le long du parcours sont autorisés à vérifier le matériel obligatoire et le respect de l'ensemble du règlement. Les irrégularités également constatées au moyen d'images vidéo reçues par l'organisation après la course, peuvent entraîner des disqualifications ou des pénalités.

### **INFRACTIONS ET PENALITÉ:**

- Absence de matériel de sécurité obligatoire : veste technique imperméable (uniquement en cas de froid prévisible, pluie, neige), pantalon ou collant sous le genou, réserve d'eau. Départ d'un point de contrôle après l'heure limite.

PENALITÉ: DISQUALIFICATION.

- Absence d'autre matériel obligatoire : sac à dos ou pochette, verre ou autre contenant personnel adapté à l'usage, réserve alimentaire.

PENALITÉ : DISQUALIFICATION.

- Refus d'être contrôlé par le personnel de l'organisation, refus d'être examiné par un médecin de l'organisation.

  PENALITÉ : DISQUALIFICATION.
- Abandon des déchets par le coureur PENALITÉ : DISQUALIFICATION
- Utilisation d'un moyen de transport, partage et échange de dossards, non- passage à un poste de contrôle, dopage ou refus de se soumettre à tout contrôle antidopage, non-assistance à un autre coureur en difficulté, insultes, impolitesse ou menaces envers un membre de l'organisation ou bénévole.

PENALITÉ: DISQUALIFICATION

- Refus de suivre les instructions de la direction de course, d'un commissaire de la course, d'un médecin ou d'un secouriste.

PENALITÉ : DISQUALIFICATION.

## Art. 24) **RÉCLAMATIONS**

Seules les réclamations écrites seront acceptées dans les 30 minutes suivant l'affichage des résultats provisoires, avec remise d'un dépot de 100,00 €.

# Art. 25) JURY

#### Il est composé:

- Du directeur de la course
- De toutes personnes compétentes désignées par le directeur de course

Le jury est autorisé à délibérer dans un délai compatible avec les obligations de la course sur toutes contestations ou disqualifications survenues pendant la course. Les décisions prises sont sans appel.

### Art.26) MODIFICATIONS DE PARCOURS OU HORAIRES - ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou l'emplacement des points de secours et de ravitaillement à tout moment, sans préavis.

Pour la sécurité des coureurs et des bénévoles en cas de conditions météorologiques défavorables, le départ peut être reporté de deux heures maximum pour le trail K14 et k24, d'une heure pour le trail K37 et le trail long K55, au-delà de ce délai la course est annulée.

### Art.27) ASSURANCE

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour toute la durée de l'épreuve. La participation s'effectue sous l'entière responsabilité des concurrents, qui renoncent à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et autres conséquences survenant à l'issue de la course.

Pour conclure la pratique et récupérer le dossard, le coureur doit signer et remettre à l'organisation une décharge de responsabilité.













## Art. 28) CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Seuls les concurrents qui franchissent la ligne d'arrivée à Loano et s'inscrivent à l'arrivée seront inclus dans le classement. Aucun prix en espèces ne sera distribué.

Chaque coureur inscrit aux courses VIBRAM-MaremontanaTrail Memorial Battista e Cencin De Francesco obtiendra un « pack course ».

Un classement général hommes et femmes sera établi avec des temps intermédiaires et généraux.

Les cinq premiers hommes et femmes classés au classement général seront récompensés.

Des prix de loterie seront donnés à tous les autres participants sans distinction de catégorie, d'âge et de sexe.

<u>Le prix mis à disposition par la famille De Francesco, destiné à une action caritative et/ou de protection territoriale particulière, sera également remis aux mains du premier classé.</u>

## Art.29) DROIT À L'IMAGE

Chaque concurrent avec l'inscription et l'acceptation conséquente du règlement du concours, renonce expressément à faire usage des droits à l'image pendant l'épreuve ainsi qu'à tout recours contre l'organisation et ses partenaires autorisés, pour l'usage fait de son image.

Ce document est inspiré du Manifeste du Trail Italien et des Directives Italiennes du Trail Running (disponibles sur <a href="https://www.maremontana.it">www.maremontana.it</a>), section Trail UISP de l'Organisme de Promotion du Sport homonyme et le document FIDAL Compendium des règles de la course à pied en montagne et dans la nature.

